

# RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



Communiqué de presse

## Mort de Nahel : le gouvernement doit créer les conditions de l'apaisement

Après la mort de Nahel et l'irruption de colère légitime y faisant suite, la CGT condamne les violences, les surenchères sécuritaires et les appels factieux qui se font jour.

Des personnes sont mortes en Guyane, en Seine-Maritime, ou ont été gravement blessées. De nombreux lieux de travail ont été dégradés ou détruits et parmi eux des services publics essentiels à la vie en commun. Des salarié·es et agent·es ont été victimes de violences dans l'exercice de leurs missions.

La CGT appelle les employeurs à mettre en place les dispositions nécessaires pour protéger les personnel·les exposé·es et adapter les horaires de travail aux restrictions de circulation des transports.

Face à cette situation explosive, les orientations politiques données par les ministères de l'Intérieur et de la Justice ne concourent pas à l'apaisement et la désescalade nécessaires. Au contraire, ils font le terreau de l'extrême-droite qui instrumentalise la violence pour banaliser ses idées et menacer notre démocratie.

Pour sortir de la spirale destructrice de la violence, la CGT demande, en premier lieu – et c'est une condition incontournable – que la justice soit faite pour Nahel. Il faut abroger la loi de 2017 qui autorise la police à tirer en cas de refus d'obtempérer et créer une autorité de contrôle de la police réellement indépendante. Nous demandons, aussi, que les services de police et de gendarmerie mettent immédiatement en œuvre des actions de désescalade et que les préfetures garantissent les libertés de réunion, de manifestation et de circulation.

Au-delà, des chantiers de fond doivent être ouverts immédiatement pour :

- refonder notre police républicaine et son lien à la population, avec l'engagement d'un travail de fond en matière de formation, de management et de directive de maintien de l'ordre ;
- mener une politique active et ferme de lutte contre le racisme et contre toute forme de discrimination dans les services publics et dans la société ;
- créer d'urgence un plan de renforcement et de financement des services publics à hauteur des besoins sur tout le territoire, dans une perspective de justice et de mixité sociale ;
- donner à l'école les moyens matériels et humains de permettre à chaque enfant, où qu'il ou elle grandisse en France, de devenir un·e adulte libre et responsable pour se réaliser pleinement en tant que personne, sur son lieu de vie comme au travail ;
- résoudre la crise sociale et politique qui s'exprime en France sous diverses formes depuis plusieurs années maintenant, avec des actes de solidarité, de revalorisation du travail et de lutte contre la précarité à rebours des politiques menées par le gouvernement.

#JusticePourNahel

Montreuil, le 1<sup>er</sup> juillet 2023